

**Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à l'Hôtel de Ville, le 11 février 2019, à compter de 20 :05 heures, sous la présidence de monsieur Serge Perrault, maire.

Sont présents :

M. et Mmes : **Simon Mercier : conseiller #1**
Charles Bergeron : conseiller # 2
Andrée St-Jean : conseillère # 3
Rodrigue Michaud : conseiller # 4
Michel Rainville : conseiller # 5
Suzie Payette : conseillère #6

Le directeur général / secrétaire-trésorier Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée en présence de Mme Mélissa Charette, Directrice générale/secrétaire-trésorière-adjointe.

Séance de consultation publique sur le premier projet de règlement #612-2018 modifiant le règlement #526-2012 afin de permettre les tentes - dômes dans la zone V1-305.

Trois personnes se sont présentées pour écouter la présentation de l'inspecteur en bâtiment de M. Luc Boulianne. Une période de question a été tenue. Une demande pour un produit similaire a été faite, mais ne correspond pas au présent règlement.

Levée de la réunion à 19h35.

- 1- Ouverture de la séance**
Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Serge Perrault, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 - 3. Adoption et suivi du procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 14 janvier 2019
 - 3.2 Séance extraordinaire 21 janvier 2019
 - 4- Administration**
 - 4.1 Approbation des comptes payables et payés
 - 4.2 Club Optimiste - Demande de commandite Berce-o-thon 2019
 - 4.3 Adoption du règlement # 613-2019 – Taxation et compensations pour l'exercice 2019
 - 4.4 Téléphonie IP – Achat matériel (frais unique) et frais mensuels
 - 4.5 Cotisation – CARA 2019
 - 4.6 Quote-part 2019 – Parc Régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles
 - 4.7 Colloque de la Matawinie – « De nature stimulante » - 19 février 2019
 - 4.8 Programmation de la TECQ 2014 - à réviser
 - 4.9 Souper spectacle bénéfice - Fondation du cancer du sein du Québec
 - 4.10 Abrogation règlement # 600-2018 – Politiques administratives relatives à la perception des comptes de taxes foncières générales et des compensations municipales
 - 4.11 Contribution 2019 à la Croix-Rouge canadienne pour entente « Services aux sinistrés »
 - 5- Travaux publics**
 - 5.1 Résolution municipale au MTQ - permis de voirie
 - 6- Sécurité publique**
 - 6.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 611-2018 sur les feux extérieurs – Modifiant le règlement #445-2007

7- Urbanisme et environnement

- 7.1 Congrès de la COMBEQ 2019 (officier municipaux-urbanisme)
- 7.2 Finalisation de projets de développement 2019
- 7.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 614-2019 sur les nuisances
- 7.4 Achat module PG – Qualité des services
- 7.5 Formation nouvelles obligations, protections pour milieux humides et hydriques
- 7.6 Mandat pour évaluation du Havre familial
- 7.7 Adoption du deuxième projet de règlement # 612-2018
- 7.8 Cession 5% pour fins de parc ou d'espace vert (9713-78-0656, 9713-78-4508 & 9713-45-9080)
- 7.9 Suivi de la dérogation mineure 9415-03-4681

8- Culture et Loisirs

- 8.1 Réseau Biblio – Contribution municipales 2019
- 8.2 Frais de déplacement pour arbitrage

9- Période de questions**10- Levée de la séance**

27-02-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉ** par la conseillère Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE**3- Adoption et suivi des procès- verbaux**3.1 Séance ordinaire du 14 janvier 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier ;

28-02-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉ** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 14 janvier 2019.

ADOPTÉE3.2 Séance extraordinaire du 21 janvier 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 janvier ;

29-02-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉ** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 janvier 2019.

ADOPTÉE**4- Administration**4.1 Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil.

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses du directeur général / secrétaire-trésorier par intérim;

ATTENDU QUE la directeur général/secrétaire-trésorier par intérim atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

30-02-19 **SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉ** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de janvier.

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

Liste des montants

Chèques émis durant le mois	20 551.97 \$
Prélèvements automatiques	59 179.35 \$
Chèques à émettre	216 284.23\$
Salaires	57 347.34 \$
TOTAL	353 362.89 \$

ADOPTÉE

4.2 Club Optimiste – Demande de commandite Berce-o-thon 2019

31-02-19 **SUR PROPOSITION** du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉ** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la contribution et le paiement au Club Optimiste pour le Berce-O-Thon 2019 au montant de 500\$.

ADOPTÉE

4.3 Adoption du règlement # 613-2019 – Taxation et compensations pour l'exercice 2019

32-02-19 **SUR PROPOSITION** du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉ** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter et de déposer le règlement #613-2019 - Taxation et compensations pour l'exercice 2019.

ADOPTÉE

4.4 Téléphonie IP – Achat matériel (frais unique) et frais mensuels

CONSIDÉRANT que le système téléphonique est désuet et nuit au bon fonctionnement des communications avec nos partenaires (Municipalités, MRC et Gouvernements) ;

33-02-19 **SUR PROPOSITION** du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉ** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de nouveaux appareils avec la firme Fleetinfo au montant de 3 946.17\$, taxes incluses et du contrat de service mensuel au montant de 20,64\$ taxes incluses en remplacement de l'ancien système.

ADOPTÉE

4.5 Cotisation – CARA 2019

34-02-19 **SUR PROPOSITION** de la conseillère Andrée St-Jean et **APPUYÉ** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer en tant que membre de la CARA pour l'année 2019 pour un montant de 200\$ suivant facturation ADH24012019-1.

ADOPTÉE

4.6 Quote-part 2019 – Parc Régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles

35-02-19 **SUR PROPOSITION** du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉ** par le conseiller Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la quote-part 2019 et le paiement au coût de 15 000\$ pour le Parc Régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles.

ADOPTÉE

4.7 Colloque de la Matawinie – « De nature stimulante » - 19 février 2019

36-02-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉ** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer au Colloque de la Matawinie de la MRC le 19 février 2019 sous le thème « De nature stimulante». M. le Maire va y participer sans frais.

ADOPTÉE4.8 Programmation de la TECQ 2014 - à réviser

37-02-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉ** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de réviser la programmation de la TECQ 2014 en inscrivant à l'item 5, 2018/2019 35 000\$ et en inscrivant à l'item 5, 2019/2020 38 500\$ page 1. De plus ajouter 75 719\$ à l'item 8 page 5, année 2019/2020

ADOPTÉE4.9 Souper spectacle bénéfice - Fondation du cancer du sein du Québec

38-02-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉ** par la conseillère Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire un don de 50\$ pour le souper spectacle bénéfice pour la Fondation du cancer du sein du Québec.

ADOPTÉE4.10 Abrogation règlement # 600-2018 – Politiques administratives relatives à la perception des comptes de taxes foncières générales et des compensations municipales

39-02-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉ** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'abroger le règlement #600-2018.

ADOPTÉE4.11 Contribution 2019 à la Croix-Rouge canadienne pour entente « Services aux sinistrés »

40-02-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉ** par le conseiller M Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'entente de service aux sinistrés pour l'année 2019 au montant de 317.76\$.

ADOPTÉE5- Travaux publics5.1 Résolution municipale au MTQ - permis de voirie

ATTENDU QUE la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la Municipalité doit obtenir un permis de voirie du ministère des Transports pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permis de voirie émis par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

41-02-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉ** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité demande au ministère des Transports de lui accorder les permis de voirie au cours de l'année 2019 et qu'elle autorise M. Jonathan Beauséjour à signer les permis de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000\$; puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis de voirie.

De plus, la municipalité s'engage à demander, chaque fois qu'il le sera nécessaire, la permission requise.

ADOPTÉE.

6- Sécurité publique et civile

6.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 611-2018 sur les feux extérieurs – Modifiant le règlement #445-2007

Le conseiller M. Rodrigue Michaud donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure un projet de règlement sur les feux extérieurs.

7- Urbanisme et mise en valeur du territoire

7.1 Congrès de la COMBEQ 2019 (officier municipaux-urbanisme)

42-02-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉ** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'inscription de M. Luc Boulianne (Directeur du service d'urbanisme) au Congrès de la COMBEQ les 2, 3, 4 mai à Québec au montant de 620\$ plus taxes.

ADOPTÉE

7.2 Finalisation des projets de développement 2019 – Lettre MRC

43-02-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉ** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une lettre à l'aménagement du territoire de la MRC Matawinie pour consolider la finalisation des projets de développements résidentiels.

ADOPTÉE

7.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 614-2019 sur les nuisances

Le conseiller M. Charles Bergeron donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure un projet de règlement sur les nuisances.

7.4 Achat module PG – Qualité des services

44-02-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉ** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat du logiciel territoire au montant de 6 797\$ plus taxes applicables pour gérer efficacement les informations du contribuable en relation avec les différents départements et assurer la qualité de service de nos interventions.

ADOPTÉE

7.5 Formation nouvelles obligations, protections pour milieux humides et hydriques

45-02-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉ** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim et la Directrice générale /secrétaire-trésorière adjointe à s'inscrire à la formation à St-Jean-de-Matha le 21 mars au montant de 632\$ pour deux inscriptions sur la protection de l'environnement et conservation des milieux humides : nouvelles obligations et manières de faire.

ADOPTÉE

7.6 Mandat pour évaluation du Havre familial

46-02-19 **SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉ** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le service d'évaluation de la MRC Matawinie pour analyser le dossier d'évaluation et de taxation du Havre familial.

ADOPTÉE

7.7 Adoption du deuxième projet de règlement # 612-2018

47-02-19 **SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉ** par le conseiller Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le deuxième projet de règlement #612-2018 sans modification.

ADOPTÉE

7.8 Cession 5% pour fins de parc ou d'espace vert (9713-78-0656, 9713-78-4508 & 9713-45-9080)

48-02-19 **SUR PROPOSITION** du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉ** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter que la cession de 5% pour fins de Parc ou d'espace vert à la municipalité ne soit pas sous forme de terrain, mais en argent à raison de 2 630\$.

ADOPTÉE

7.9 Suivi de la dérogation mineure 9415-03-4681

CONSIDÉRANT QUE le dossier a été réouvert suite à la venue d'informations supplémentaires sur la dérogation mineure ;

CONSIDÉRANT QUE la demande précise d'avantage les travaux et les implications à considérer ;

49-02-19 **SUR PROPOSITION** du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉ** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande de dérogation mineure pour le 9415-03-4681.

ADOPTÉE

8- Culture et Loisirs8.1 Réseau Biblio – Contribution municipales et frais informatiques 2019

50-02-19 **SUR PROPOSITION** du conseiller M. Simon Mercier, et **APPUYÉ** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la contribution municipale régulière sur 2059 citoyens et les autres frais de base et de soutien au montant de 11 680.17\$ plus taxes.

ADOPTÉE

8.2 Frais de déplacement pour arbitrage – Tournoi de hockey

51-02-19 **SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean, et **APPUYÉ** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des frais de déplacements des arbitres de la « classe ouverte » au montant de 160\$ ainsi qu'un montant de 60\$ pour l'arbitrage de la « classe 40 ans et plus » qui ont été avancé par M. Charles Bergeron pour un total de 220\$

ADOPTÉE

9- Période de Questions

Le maire répond aux questions des citoyens.

10- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé.

52-02-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉ** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 21h35.

ADOPTÉE

Serge Perrault
Maire

Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier par
intérim